

N° 38 JANVIER 1967

"LE PEUPLE BRETON"  
mensuel

Boite postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

"Le Peuple breton" - B.P. 103

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé.

# LE PEUPLE BRETON

1<sup>F</sup>

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## CITROEN • la liberté en jeu • la décentralisation parisienne contre les travailleurs bretons

(Voir Edito page 2)

### LA TRAHISON DES NOTABLES

Le C.E.L.I.B. « a tronqué la confiance des forces vives de la Bretagne contre une soumission au pouvoir » écrivions-nous il y a deux ans à la veille des élections municipales (\*). Un conflit récent survenant à deux mois des élections législatives a confirmé a posteriori notre analyse. Nul n'était mieux placé que M. Philipponeau pour faire le point.

Le Peuple Breton.

(\*) Le Peuple breton, n° 15, février 1965.

Pendant quinze ans la Bretagne a fait confiance à des hommes qui par leur origine, leur profession, leur influence, le rôle qu'ils exercent sur le plan économique et sur le plan politique appartiennent à la catégorie des notables.

Jusqu'aux élections de novembre, 1962, cette confiance paraissait justifiée. Groupés au sein du C.E.L.I.B., les notables bretons, représentants des organisations professionnelles et sociales, maires, conseillers généraux, parlementaires ont travaillé en commun pour renverser le cours d'une évolution désastreuse et n'hésitaient pas à attaquer durement les pouvoirs publics pour leur imposer l'adoption de mesures indispensables à la rénovation de la région. En novembre 1962, le C.E.L.I.B. qui vient de remporter la « bataille du rail » peut se borner à demander aux candidats de « prendre l'engagement d'utiliser une fois élus tous les moyens dont dispose le parlement pour faire aboutir le projet de loi-programme en 1963, dans le cadre d'une politique nationale de l'aménagement du territoire ».

Tous les candidats qui devaient être élus ont pris cet engagement. L'audience du C.E.L.I.B. était telle que la Bretagne avait la garantie que ses parlementaires feraient aboutir ce projet de programme, car le C.E.L.I.B. ne manquerait pas de leur demander

des comptes à l'expiration de leur mandat.

On sait comment le « serment d'Auray » a été tenu. Ouvertement bafoués par le pouvoir, les parlementaires ont reculé d'échéance en échéance, aucun n'a eu le courage de déposer la motion de censure qui aurait sanctionné la mauvaise foi du gouvernement.

En juin 64, à Brest, l'assemblée générale du C.E.L.I.B. (1) fait encore confiance à ces parlementaires qui avaient trahi et la violence verbale de la motion proposée par le secrétaire général dissimule l'abandon du rôle que le C.E.L.I.B. exerçait jusque-là en

par M. PHILIPPONEAU

tant que défenseur des intérêts bretons. La motion affirmait que le C.E.L.I.B. obtiendrait le vote d'une loi-programme authentique grâce à la mobilisation de l'opinion bretonne, qui imposerait l'adoption d'une politique régionale de choc, donnant à l'industrialisation de la Bretagne une impulsion sans retour ; une assemblée générale aurait dû se réunir en juin 1966. Mais il aurait été difficile aux dirigeants du C.E.L.I.B. de rendre compte des suites apportées à la motion de 1964. Devenus membres de la très officielle C.O.D.E.R., ils auraient été embarrassés par la publication des rapports de la Commission régionale d'expansion économique du C.E.L.I.B., dénonçant l'insuffisance scandaleuse de la tranche régionale du V<sup>e</sup> Plan.

S'appuyant sur des arguments parfaitement fallacieux et sous prétexte de maintenir l'apolitisme du C.E.L.I.B., ils décident de fermer le bureau de la Commission d'expansion économique et de ne réunir l'assemblée générale qu'après les élections législatives.

Ainsi le C.E.L.I.B., après avoir demandé aux futurs parlementaires de prendre un engagement solennel, évite de leur demander de quelle manière cet engagement a été tenu.

Qu'une telle manœuvre ait été engagée par les parlementaires de la majorité n'a rien d'étonnant ; pour eux dénoncer le fait que les promesses les plus solennelles du pouvoir ne soient

pas tenues, que les investissements dont dépend l'avenir de la Bretagne soient en retrait d'un plan à l'autre d'un budget à l'autre, c'est porter une atteinte intolérable à l'apolitisme du C.E.L.I.B. Etre apolitique cela veut dire « oui mon général, bien mon général, merci mon général ».

Mais ce qui est encore plus grave c'est que des parlementaires non inconditionnels, des maires, des conseillers généraux, des représentants de

(Suite page 5)

APRES MORLAIX  
OU VA L'AVICULTURE  
BERTONNE ?

LE III<sup>e</sup> CONGRES  
DE L'U.D.B.

(Compte rendu page 3)

### LE DÉPART D'UN VIEUX SERVITEUR

On raconte qu'au début du mois de décembre, Charles Le Goasguen, député sortant de Brest, reçut une lettre du comité d'investitures de la majorité, dans laquelle on lui disait en substance que, sa santé étant précaire, il ne serait pas candidat aux prochaines législatives.

Il en fut surpris et peiné (1), lui qui avait ces derniers temps multiplié les interventions en vue de la création à Brest d'un port pétrolier, qu'il sait pourtant très bien, comme son adversaire Georges Lombard, qu'on installera très difficilement à quelques kilomètres d'une base de sous-marins atomiques.

Tout inconditionnel qu'il fût, il n'accepta pas tout d'abord la chose, et s'en ouvrit à MM. Baumel et Marete, qui, en compagnie de M. Bongrand, venaient pour le séminaire de formation des futurs députés.

Celui-ci se passa donc en partie à vider ces petites querelles, ce qui eut pour effet de mettre M. Baumel dans une telle colère qu'il refusa au Télégramme une interview, sous le prétexte que ce journal était contre la V<sup>e</sup> République.

Mais, comme tout finit bien dans le

meilleur des mondes majoritaires, M<sup>e</sup> Le Goasguen s'inclina et présenta lui-même celui qu'il appelle son successeur : l'amiral Drogou, un brave homme, dit-on...

Un amiral, ça fait bien.

Présenter un amiral à Brest, c'était simple, mais il fallait y penser. Il peut rattrager le terrain perdu par Le Goasguen : les milieux maritimes si envahissants, les Brestois fiers de leur port de guerre (il y en a, hélas ! plus qu'on croit) et pour qui le brillant de la fonction militaire n'est pas encore terni ; même des ouvriers de l'arsenal ; un amiral-député pourra sans doute obtenir des constructions...

Et aussi la bourgeoisie qui pouvait pencher vers Lombard ; celle qui fréquente le drapeau tricolore du départ en main, les clubs fermés de yachting et qui

(Suite page 5)

(1) Le Peuple breton, lui, n'est ni surpris ni peiné. Il avait annoncé en juin dernier que la médiocrité du mandat de M<sup>e</sup> Le Goasguen l'empêcherait de se représenter pour raison de santé.

Avez-vous goûté les savoureuses SPÉCIALITÉS BRETONNES ?  
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS ! "Qualité Bretagne"  
BISCUITERIE J. LEROUX  
140, rue de Verdun, BREST - Saint-Marc — Tél. 44-65-08





## LES BANQUES DE TRAVAIL

Poursuivant notre enquête sur l'agriculture de groupe en Bretagne (1), nous consacrons maintenant une étude à une forme d'entraide particulièrement originale : la banque de travail. Il s'agit d'une formule toute récente, apparue en Bretagne vers 1962, mais qui s'est développée très rapidement : on compte déjà près de soixante-quinze expériences de ce genre dans l'ensemble des cinq départements.

### I. - LA BANQUE DE TRAVAIL

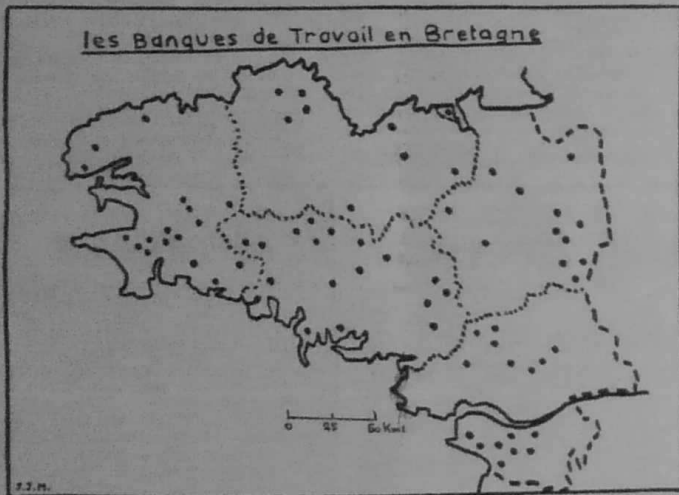
La C.U.M.A. (2) permet l'utilisation en commun des machines acquises par la coopérative, c'est-à-dire un matériel réduit et spécialisé comme la moissonneuse-batteuse ou l'ensileuse. On a également cherché à assurer le plein emploi du matériel individuel par la création de « banques de travail », qui permettent d'organiser et de comptabiliser l'entraide dans le cadre d'un groupe d'agriculteurs. Ce système permet de rendre du travail en échange d'une machine grâce à un barème d'équivalence

général du groupe sur les plans humain et technique, la fin de l'isolement de l'agriculteur, et surtout la sécurité pour chaque membre de l'équipe : accident, maladie, départ du fils au service militaire n'empêchent plus les travaux d'être faits.

### III. - DES DIFFICULTÉS DANS LA RÉALISATION

Malgré la simplicité apparente du système, il pose cependant des problèmes d'organisation, notamment dans l'établissement des barèmes d'équivalence. Il s'agit en effet de trouver un juste rapport entre l'Homme et la Machine, afin que les petits agriculteurs ne disposent pas d'un matériel abondant ne soient pas exploités par les paysans suréquipés. Pour prévenir cet asservissement, il faut éviter les grandes disparités d'équipement entre les différents membres du groupe : les petits exploitants pauvres sont donc peu concernés par le système.

Les Banques de Travail en Bretagne



entre les divers échanges en matériel ou en main-d'œuvre. On a choisi comme unité de base l'heure de travail d'un homme (3) sans outil ; à chaque machine est affecté un coefficient qui tient compte de son prix de revient. Ainsi le coût de fonctionnement d'un tracteur de 30-40 ch sera estimé à trois unités/heure, celui d'une herse à une unité par hectare, etc.

Pour l'enregistrement des services, chaque adhérent dispose de deux carnets à souche, style « carnet de chèques », correspondant à deux comptes, l'un « crédeur », l'autre « débiteur ». Quant à la banque, elle coordonne les travaux selon les demandes et les offres qui lui sont adressées. Tous les règlements se font en fin d'année par l'intermédiaire de la banque

### II. - UNE SOLUTION INTÉRESSANTE

— Sur le plan financier, cette formule réduit largement les échanges d'argent.

— Sur le plan économique, elle assure le plein emploi du matériel du groupe, notamment celui des exploitations suréquipées, le plein emploi de la main-d'œuvre, ce qui permet la rationalisation de l'équipement, la vente du matériel superflu. En Bretagne, c'est le plus souvent la C.U.M.A., antérieure, qui a fait prendre conscience que l'on pouvait mettre en commun non seulement le matériel collectif, mais aussi le matériel individuel, et surtout le travail. Partir de l'utilisation d'un matériel en commun, on en arrive à la généralisation du travail en commun par la multiplication des possibilités d'entraide, celle-ci étant devenue multilatérale, systématique et structurée. L'Agriculteur ne propose plus son aide à tel voisin, mais au groupe entier, c'est-à-dire à ceux qui en ont besoin à ce moment.

— Sur le plan humain, la banque de travail permet donc un développement du sens collectif, de fructueux échanges d'idées et d'expériences : d'où un progrès

### IV. - IMPORTANCE DES BANQUES DE TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE BRETONNE

Ce système est beaucoup plus répandu que ne le montre la carte. De nombreuses C.U.M.A., beaucoup de C.E.T.A. (4), fonctionnent aussi en banques de travail. Ainsi, outre les seize banques de travail officiellement constituées en Loire-Atlantique, cent quarante équipes d'ensilage du département fonctionnent en banque de travail spécialisées. On assiste donc à un essor considérable de cette formule originale qui permet aux agriculteurs de passer de l'entraide bénévole occasionnelle à l'entraide organisée et permanente.

Préparée par la C.U.M.A., la banque de travail crée un nouvel état d'esprit, qui peut aboutir au groupement d'exploitations, idée révolutionnaire qui fait pourtant son chemin.

J.-J. MONNIER.

(1) Voir P. B. n° 30 : « pour les agriculteurs bretons, un impératif : s'unir pour rester libres. » N° 31 : « Les CUMA en Bretagne : nécessaires mais insuffisantes. »

(2) Coopérative d'utilisation du matériel agricole.

(3) Généralement évaluée à 3,00 F ou 3,50 F.

(4) Centre d'Etude des techniques agricoles.

#### BIBLIOGRAPHIE :

C. Canevet : « Les banques de travail en Bretagne », in *Bretagne-Dimanche*, du 21 août 1966.

Bassoulet et Le Marchand : « Banques de Travail », documents CEEAG, Rennes.

Prochain article :

REVOLUTION DANS LES CAMPAGNES BRETONNES : LES GROUPEMENTS AGRICOLES D'EXPLOITATION EN COMMUN

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD. — UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE.

— Pudiquement intitulée "l'héritage littéraire régional", une intéressante exposition vient de s'ouvrir au Centre culturel de Saint-Brieuc, sur les écrivains bretons, depuis l'origine jusqu'à l'époque d'entre les deux guerres. Rassemblée par MM. Gallabu et Bars respectivement adjoint aux affaires culturelles et conseiller municipal dans la municipalité de Saint-Brieuc, la documentation évoque les noms de tous ceux qui ont eu un nom dans la littérature française, d'Abelard à Jules Verne, en passant par Chateaubriand, Lamennais et Renan : rappel trop fréquent, trop banal pour présenter un réel intérêt. Mais sont rappelés aussi une grande partie de ceux qui ont mis à l'honneur la littérature bretonne jusqu'à Tanguy Malmannach, non sans rappeler l'existence et l'œuvre de Théodore Hersart de La Villemarqué.

Ainsi, pendant six semaines, les habitants de la région brioche pourront se familiariser avec des hommes de lettres, une littérature que l'enseignement officiel s'est bien gardé de leur faire connaître. Souhaitons que beaucoup d'autres municipalités bretonnes s'orientent dans cette voie. Et puisque rares sont les villes à posséder un centre culturel, pourquoi n'utiliseraient-elles pas la documentation rassemblée à Saint-Brieuc ?

En tout cas, c'est une municipalité de gauche qui a lancé le mouvement. Est-ce un signe des temps ?

FINISTÈRE. — Plusieurs mois après la rentrée — Tout s'est bien passé — de Fouchet, de nombreux faits continuent de démentir l'optimisme du ministre. L'équipement du C.E.S. du Porzou, en Concarneau (voir le n° 36 du "Peuple breton") n'est toujours pas terminé : il manque du matériel nécessaire à l'enseignement collectif. Les parents d'élèves se sont réunis pour protester contre cet inadmissible état de choses et ont décidé le principe d'une grève.

Constatant qu'aucun moyen d'orientation n'existe dans l'enseignement que leurs enfants suivent et pour protester contre la menace d'expulsion dont est l'objet le collège d'enseignement technique du Bouguen à Brest au profit d'un Institut universitaire de technologie, l'Association des parents d'élèves a réagi en déclenchant une grève scolaire. Sous la dictée d'un inspecteur général, le directeur a adressé la lettre suivante à tous les parents :

« Le directeur fait connaître aux familles

qu'il a reçu l'ordre de les avertir que les boursiers étant en quelque sorte engagés par contrat vis-à-vis de l'Etat, une grève scolaire constitue une entorse grave à ce contrat. Il invite donc les familles à réfléchir. Un appel nominatif sera effectué par un inspecteur de l'Education nationale. »

En réponse à ce chantage inqualifiable et à cet appel disciplinaire, la grève fut observée à plus de 80 % et une manifestation eut lieu sur la voie publique. Nous sommes toujours sous l'empire autoritaire !

ILLE-ET-VILAINE. — Alors que les manifestations de Quimper puis de Morlaix montraient la gravité de la situation de l'aviculture bretonne, l'abattoir de volailles SOBRAVIC fermait ses portes à Montreuil-sur-Ille et licenciait son personnel, suivit de quelques mois la fermeture de l'usine de fabrication d'aliments du bétail SONORAL, dans cette même commune (dont nous avions parlé à l'époque). Les responsables du trust américain CARGYL avaient pourtant alors affirmé que l'abattoir resterait ouvert... Les 40 nouveaux licenciés ne pourront sans doute pas se reclasser à Quintin où CARGYL concentre — pour combien de temps encore ? — ses activités.

LOIRE-ATLANTIQUE. — La situation de l'emploi ne s'est pas améliorée dans ce département et, comme dans le Finistère, l'optimisme de Fouchet est mis à mal par la réalité. Le Comité départemental d'action laïque a organisé, dans le courant du mois de décembre, une grève demandant le respect de la laïcité, une réforme démocratique de l'enseignement, l'attribution de crédits suffisants. Cette grève a été suivie par les enseignants dans le secondaire à 40 % et dans le primaire à 90 %.

MOR-BIHAN. — Les maires du Mor-Bihan, réunis en assemblée générale, ont dénoncé le report des charges de l'Etat sur les collectivités locales ; ils ont aussi examiné la grave situation économique de ce département, mais on doute, pour la majorité d'entre eux, qu'ils tirent les conséquences de la politique économique et sociale du national-gaullisme lors des prochaines élections législatives, là où pourtant se présentent notamment Marcellin, actuel ministre de l'Industrie, et Messmer, ministre des Armées. Ce dernier devra expliquer aux pêcheurs bretons pourquoi, alors que le coût de la vie a augmenté, le prix moyen du kilo du produit de leur travail est en nette régression. Encore un des effets de la politique sociale de la V<sup>e</sup> République.

## MIROITIERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures  
TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

### ÉDITO (Suite de la page 2)

le dit établissement — il feint de considérer que jusqu'ici le climat social était de « compréhension mutuelle » ? M. Fréville dans son « cri d'alarme » aurait bien fait d'avoir au moins la fermeté de son évêque, Mgr Gouyon qui dans son message de vœux à la télévision et surtout dans sa déclaration publiée dans Ouest-France a affirmé nettement son soutien aux travailleurs dans leur lutte pour la défense des libertés syndicales. Pourquoi s'étonner ? M. Fréville et M. Bercot, P.D.G. de Citroën, se retrouvent à la C.O.D.E.R. de Bretagne, assemblée de notables, d'ailleurs sans pouvoir, pratiquement sans représentation ouvrière.

Au problème de la Bretagne, « colonie à l'européenne », il n'y a pas de solutions partielles. Le système économique, la volonté du gouvernement bonapartiste et centraliste de la V<sup>e</sup>, la complicité des notables, tout est lié. Nous ne pouvons qu'évoquer ici la crise de l'aviculture bretonne, victime là encore du gouvernement et même si la commission réclamée par les aviculteurs bretons est mise en place actuellement, on peut se montrer sceptique sur les chances qu'à ce secteur de rester une des productions fortes de l'agriculture bretonne. M. Pompidou n'avait-il pas dit que les industries d'aliments et les centres de production avicole devraient se déplacer se déplacer vers les grandes zones de consommation ?

La solution doit être globale : s'attaquer aux racines du mal, changer les structures de l'économie, mais aussi de l'organisation politique. La véritable démocratie économique et politique doit naître au niveau des communautés naturelles que sont la Bretagne, le pays Basque, la Catalogne, qui sont prêtes à jouer le rôle de pilote, d'exemple pour les régions françaises et européennes, s'exercer dans une assemblée élue démocratiquement, dans un conseil économique où les travailleurs seraient majoritaires (comme ils le sont dans la population), ayant des pouvoirs de décision.

